REFLEXIONS

N° 115.

SUR LA CONTAGION;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 août 1823, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR FRANÇOIS-ÉMILE D'HALANCOURT, de Château-Gonthier,

Département de la Mayenne.

Salus populi suprema lex esto.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13

1823.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

Messieurs	Messieurs
LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	
ALIBERT, *Examinateur.*	FIZEAU.
BÉCLARD.	FOUQUIER.
BERTIN, *Suppléant.*	GUILBERT.
BOUGON.	LAENNEC.
BOYER.	MARJOLIN.
CAYOL.	ORFILA.
CLARION, *Président.*	PELLETAN fils.
DENEUX, *Examinateur.*	RÉCAMIER.
DÉSORMEAUX.	RICHERAND.
DUMÉRIL, *Examinateur.*	ROUX.
DUPUYTREN.	ROYER-COLLARD.

Professeurs honoraires.

CHAUSSIER.	LEROUX.
DE JUSSIEU.	MOREAU.
DES GENETTES.	PELLETAN.
DEYEUX.	PINEL.
DUBOIS.	VAUQUELIN.
LALLEMENT.	

Agrégés en exercice.

Adelon, *Suppléant.*	Kercaradec.
Alard.	Maisonnabe.
Arvers.	Moreau.
Breschet.	Murat
Capuron.	Parent du Chatelet.
Chomel.	Pavet de Courteille.
Cloquet aîné.	Ratheau.
Coutanceau.	Richard.
Delens.	Rullier, *Examinateur.*
Gaultier de Claubry.	Ségalas, *Examinateur.*
Guersent.	Serres.
Jadioux.	Thévenot.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA MERE.

F. E. D'HALANCOURT.

A MA MÈRE.

RÉFLEXIONS

SUR LA CONTAGION.

De la contagion.

Le mot *contagion* dérive du latin *contagio*, *contages*, *contagium*, dont la racine est le verbe, *tangere*, *tactum*, *toucher*.

Les Grecs se servaient des mots ἀπόῤῥοια, *écoulement*, et au sens figuré, *émanation*, et ἀπόκρισις, *(sécrétion)* pour désigner ce qu'ils entendaient par *contagion*.

Les auteurs, peu d'accord sur les divers moyens par lesquels peut se propager la contagion, l'ont définie suivant qu'ils ont considéré un plus ou moins grand nombre de maladies, semblables entre elles par leur mode de propagation, ou différentes sous ce rapport. Ainsi les uns veulent qu'il y ait contagion toutes les fois qu'une affection quelconque peut être transmise par le contact, ou par l'air qui en devient le véhicule ; tandis que les autres n'entendent par cette expression que la transmission d'une maladie au moyen du contact immédiat ou médiat. Partageant l'opinion de ces derniers, toutefois en considérant que le contact est toujours immédiat, soit que les parties malades soient directement appliquées, ou que les vêtemens ou tout autre corps soient porteurs du principe contagieux, je crois que l'on peut définir la contagion d'apres le sens de son étymologie latine, et dire

qu'elle est la transmission d'une maladie d'un individu à un autre au moyen du contact immédiat.

Les anciens, et de ce nombre *Hippocrate*, *Celse*, et *Galien*, entendaient par *contagion* tantôt la maladie elle-même, et, dans tous les cas, une communication du mal au moyen de l'air chargé de vapeurs ou de miasmes délétères. Plusieurs écrivains parmi les modernes regardent aussi ce fluide comme le véhicule de la contagion. C'est ainsi que *Pringle*, que *Lind*, que *Cullen* parlent encore de vapeurs ou d'émanations contagieuses s'élevant des fosses d'aisance ou des lieux marécageux. M. *Rochoux*, sans adopter entièrement cette idée, croit devoir considérer comme contagieuse toute maladie dans laquelle le corps du sujet qui en est affecté produit un principe susceptible de communiquer le même mal à un individu sain, quelles que puissent être d'ailleurs l'origine de ce principe, les conditions qui rendent son imprégnation plus ou moins facile, les voies par où elle a lieu, et la manière dont elle s'effectue.

D'après la définition que j'ai donnée de la contagion, je ne puis admettre qu'elle soit transmissible par l'air, et je pense que toute maladie qui chargerait l'atmosphère de ses particules morbides devrait être classée au nombre de celles qui ne se gagnent que par infection ; et par ce dernier mot j'entends l'action exercée sur notre économie par les particules délétères répandues dans le fluide gazeux qui nous environne.

La contagion, au contraire, ne se gagne que par le contact et au moyen d'un agent spécial nommé *virus*, qui, toujours identique, peut propager une maladie pendant une longue suite d'années, sans cependant être doué de la propriété d'être inaltérable dans tous les cas, comme le prouve le virus *vaccin*, qui paraît avoir beaucoup perdu de son énergie depuis l'instant où l'on a commencé à l'employer comme préservatif de la variole. Ainsi, d'après le sens que j'ai donné au mot *contagion*, je regarderai comme épidémiques, endémiques et gagnées par infection toutes les maladies qui seront transmissibles par l'atmosphère, et comme contagieuses celles produites par le contact d'un virus.

L'atmosphère, en effet, est toujours le véhicule des premières ; ce sont ses révolutions, ses altérations qui, changeant la manière d'être des corps, disposent à des genres divers de maladies. Or, ces maladies peuvent être confondues avec celles dites *contagieuses*, d'abord parce qu'elles semblent souvent n'épargner aucun individu, surtout parmi ceux qui, comme les habitans d'un même lieu, sont placés dans des circonstances semblables ; et ensuite parce qu'il est des maladies qui, bien qu'essentiellement contagieuses, peuvent encore devenir épidémiques.

Parmi les épidémies, il y aurait encore peut être une distinction à établir pour faire disparaître l'idée de contagion qu'on leur attache quelquefois. Les unes, en effet, résultent des altérations générales de l'air dans un pays, altérations qui peuvent y faire naître un grand nombre de catarrhes ou de diarrhées, et, dans ce dernier cas, la qualité des eaux pourrait y contribuer beaucoup ; dans les autres, l'air n'est vicié qu'autour de quelques foyers putrides, ou de quelques malades, comme on peut l'observer dans des hôpitaux où existent des typhus qui ne portent pas leurs ravages au-dehors, et n'attaquent que les personnes qui viennent chercher dans ces asiles de la pauvreté, souvent en donnant des secours aux malheureux, les germes d'affections dangereuses. C'est à l'égard de ces dernières surtout que l'on peut confondre l'origine épidémique avec la cause contagieuse, tandis qu'il n'existe véritablement alors qu'une infection, souvent même très-bornée dans ses moyens de propagation.

Si donc les maladies contagieuses diffèrent de celles épidémiques parce qu'elles ont pour agens des virus, et pour mode de transmission le contact et jamais l'air, les endémiques se trouveront rangées dans la même classe, à cette exception près cependant, qu'elles sont toujours locales, et rendues constantes par la persévérance des causes ambiantes. J'ajouterai encore en faveur de mon opinion que les maladies vraiment contagieuses sont essentiellement les mêmes, quelles que soient d'ailleurs les circonstances, les lieux dans lesquels on les examine, et qu'elles n'éprouvent même alors que de légères va-

riations dans leurs phénomènes annexes ; tandis qu'il en est tout autrement de celles épidémiques gagnées par infection , qui varient beaucoup suivant le climat et les saisons.

La question du développement spontané des contagions a été long-temps un sujet de controverse , sans que l'on ait pu prouver d'une manière bien claire que la spontanéité était très-réelle ; tandis que l'on a toujours eu la possibilité d'indiquer sinon l'époque précise , du moins le mode d'apparition d'une maladie contagieuse dans un pays qui ne l'avait point vue éclore ni exister précédemment. Les contemporains ont aussi noté assez constamment que telle ou telle maladie contagieuse avait été apportée de l'exterieur ; et , dans la plupart des cas , ils ont donné des preuves de ce qu'ils avançaient. Je me rangerai donc de l'avis des médecins qui pensent qu'aucune contagion ne peut naître spontanément , et j'ajouterai en faveur de mon opinion que le contact me semble nécessaire pour la transmission de toute affection contagieuse. On pourra trouver cette assertion singulière , quoiqu'elle ne me paraisse pas cependant dépourvue de fondement ; car je crois qu'il serait au moins aussi difficile de prouver d'une manière rigoureuse depuis combien d'années une maladie contagieuse affecte sans distinction tous les habitans de notre globe , et si elle a paru spontanément à certaines époques, que d'indiquer la nature intime des virus qui recèlent les principes de la contagion.

Toujours est-il que ces derniers sont de nature à être transmis par le contact , soit avec l'épiderme , soit avec les surfaces muqueuses , soit enfin avec le tissu dermoïde mis à nu , et les plaies , et de jouir encore de qualités convenables pour être absorbés et produire une affection semblable quand ils se sont attachés aux vêtemens , meubles et autres objets à l'usage de l'homme , et que préalablement ils n'ont pas éprouvé d'altération , condition nécessaire pour que la maladie naisse et soit la même. Certains auteurs ont cependant cru que des particules sèches , comme celles provenant de la desquamation à la suite de la rougeole , pouvaient aussi produire une maladie identique. Sans examiner s'il existe véritablement alors une atmosphère bornée à

quelque distance du corps du malade, et chargée de ces particules morbides (ce qu'il serait très-difficile de constater) , je crois qu'il est peu présumable que l'absorption s'exerce sur des molécules privées d'humidité , qui par cela même ne doivent plus recéler en entier le germe propagateur de la contagion.

En effet, la condition nécessaire pour q'un virus produise des effets identiques, c'est son intégrité parfaite, et le moyen par lequel il est transmis dans l'économie est toujours celui de l'absorption, laquelle nécessite un travail de la part du système absorbant, et une aptitude spécifique de l'individu à contracter telle ou telle maladie.

Le système absorbant est donc la grande voie de communication des divers virus qui échappent le plus souvent à nos yeux; c'est par l'action propre, vitale, organique, qui lui est dévolue que le germe des plus cruelles maladies s'insinue dans notre corps, quelquefois d'une manière rapide, mais aussi souvent lente; et, dans certains cas, le virus exerce son action dans le lieu où il a été primitivement déposé, y détermine un travail organque partiiculier, plus ou moins étendu, et ce n'est que secondairement que le système absorbant se charge de ce produit délétère pour affecter la totalité de l'économie.

Quoique les surfaces cutanées et muqueuses offrent ensemble une voie pour l'absorption, elles ne sont pas également douées de la propriété d'absorber avec facilité les divers virus contagieux; et même la continuité de leur tissu présente des points plus propres les uns que les autres pour le développement de ce phénomène. Ainsi le derme, recouvert de son épiderme, est bien moins apte à transmettre une maladie par le contact que dans la circonstance où il se trouve à nu ; et on se rend facilement compte de cette différence, lorsque l'on réfléchit que la couche la plus extérieure de la peau n'est pas douée de vitalité, ni perforée par un grand nombre d'ouvertures que les anciens supposaient y exister, et que l'inspection microscopique n'a pu faire apercevoir, non plus que diverses expériences tentées à ce sujet par M. le professeur *Béclard*, néanmoins il serait peut être peu raisonnable de nier absolument l'existence des pores de l'épiderme; car alors il faudrait suppo-

ser que l'absorption qui se fait à sa surface externe s'effectuerait pour les virus comme pour les liquides, en général, par une sorte d'imbibition, ainsi que les recherches expérimentales de M. *Fodéra* tendraient à le prouver. Quoi qu'il en soit, si l'épiderme offre un obstacle pour l'absorption, c'est toujours en raison de sa densité et de son épaisseur. Ainsi celui qui recouvre certaines parties des membranes muqueuses, et qui diffère, sous ce rapport, de celui qui est placé sur le derme, donne bien plus facilement passage aux divers virus qui s'introduisent dans notre économie; et je citerai à l'appui de mon assertion la fréquence de ce mode d'affection au commencement de ces membranes, comme à la bouche, aux fosses nasales, à l'anus, à l'urètre. Peut être aussi l'humidité constante dont ces parties sont couvertes concourt-elle à rendre plus facile l'introduction des matières virulentes dans les tissus sous-jacens.

Les plaies et les ulcères offrent encore des surfaces plus propres à l'introduction des virus, et, en général, de toutes les substances qui peuvent être absorbées. On en a la preuve dans la facilité avec laquelle on empoisonne les animaux en plaçant dans le tissu cellulaire sous-cutané des matières vénéneuses, qui bientôt déterminent chez eux tous les symptômes semblables à ceux produits par un empoisonnement qui aurait été tenté par les voies digestives; et souvent même les effets en sont plus prompts.

Je crois donc pouvoir regarder comme plus aptes à transmettre les virus, 1.° les plaies, 2.° le derme dénudé, 3.° les membranes muqueuses, 4.° la peau recouverte de son épiderme.

Serait-il possible d'inoculer une maladie contagieuse en introduisant dans l'estomac un virus quelconque? Cette question me semble difficile à résoudre; néanmoins on peut dire qu'il serait presque impossible de faire parvenir, jusque dans cette partie un virus qui fût parfaitement intact, ou qui n'aurait touché à aucune des parois de la bouche, du pharynx ou de l'œsophage; et que d'ailleurs les sucs gastriques s'opposeraient peut-être à son action. Toujours est-il certain que, si de semblables expériences n'ont pas été tentées, des viandes prove-

nant d'animaux morts du charbon ont été mangées impunément, tandis que les hommes qui avaient dépouillé ces animaux ont gagné la pustule maligne. La partie malade ingérée dans les voies digestives n'aurait-elle rien occasionné? Je le pense, si au préalable elle avait subi une préparation culinaire.

Si les circonstances environnantes n'apportent aucun changement à la nature des maladies contagieuses, il n'en est pas de même à l'égard de l'absorption des virus, action qui s'exécute avec plus ou moins de facilité, suivant le degré de chaleur, de froid, et suivant que l'humidité peut être plus ou moins considérable. Ainsi la chaleur, en favorisant la transpiration cutanée, et en dilatant, pour ainsi dire, le tissu de la peau, qu'elle couvre quelquefois d'une sueur presque générale, donne aux virus un passage plus facile pour s'introduire dans les voies circulatoires par les absorbans du tissu cutané; le froid en diminuant sa faculté absorbante, semble, au contraire, interdire tout passage aux matières delétères. L'humidité, unie à ces deux états; que peuvent présenter l'atmosphère en général, ou les corps en particulier augmente encore la facilité avec laquelle s'exécute l'absorption, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas trop grande; car alors elle apporterait certainement des changemens à la nature particulière des virus, et détruirait ainsi les moyens de contagion.

La propreté de la peau, paraît, suivant plusieurs médecins, influer d'une manière toute particulière sur l'absorption des matières virulentes. Ainsi MM. *Cattet* et *Gardet* (thèse inaugurale, fructidor an X), pensent que l'enduit dont elle est recouverte, lorsque l'on néglige les soins de la propreté, favorise la transmission des maladies contagieuses, et ils citent à l'appui de leur opinion des observations qui constatent que pendant le règne d'une maladie contagieuse quelconque on a toujours remarqué que les pauvres qui ne pouvaient se procurer les choses nécesssaires à l'entretien de la propreté étaient bien plus souvent attaqués de la maladie que les riches qui avaient à leur disposition tout ce qui pouvait leur être utile. D'un côté, s'il paraît parfaitement démontré que la malpropreté est très-favorable à la

transmission de la contagion; d'un autre côté, je ne pense pas que des bains fréquemment répétés pour entretenir la netteté du corps soient d'un avantage aussi reconnu : car l'eau, en enlevant la matière onctueuse qui se trouve à l'extérieur de l'epiderme, détruirait un abri de la peau, ainsi que le pensait M. le professeur *Halle*, qui regardait l'épaisseur du derme des Africains et la substance huileuse et grasse qui le couvre, comme un bienfait de la nature destiné à préserver ces hommes des maladies contagieuses.

L'instant qui suit l'introduction des alimens dans l'estomac, et celui pendant lequel s'effectue la digestion ne sont pas propres, suivant MM. *Cattet* et *Gardet* (thèse citée) à favoriser l'absorption des virus. Cependant ils présument que, si la matière virulente était déjà introduite, elle serait plus facilement portée au loin dans notre économie. N'ayant pu observer aucun fait relatif à cette opinion, et n'ayant trouvé dans aucun autre ouvrage une idée semblable, je ne puis que garder le silence à ce sujet.

Je ne pense pas que les alimens, considérés dans leur nature, puissent être regardés comme susceptibles d'occasionner des maladies contagieuses; ils pourraient tout au plus favoriser leur développement en affaiblissant les individus, et en donnant naissance à d'autres affections, qui, en détruisant l'équilibre des forces du corps humain, rendraient les individus moins en état de résister à l'introduction des virus contagieux. Les boissons alcoholiques ont généralement paru de nature à produire cet effet, parce que l'excitation interne qu'elles suscitent n'est que momentanée, et que bientôt la prostration des forces lui succède. Ce n'est donc que comme agens secondaires que les alimens détériorés peuvent occasionner le développement des contagions, mais jamais leur donner lieu primitivement; tandis qu'au contraire ils sont fréquemment les causes premières des épidémies.

Les diverses états de faiblesse ou de force coïncident encore avec les autres causes prédisposantes pour faciliter ou s'opposer à l'absorption des virus. Ainsi un individu affaibli par de longs travaux ou par

des excès répétés contractera bien plus facilement une maladie contagieuse que celui qui se sera ménagé sous tous les rapports.

Les veilles prolongées, en apportant des changemens sensibles dans l'état du corps, peuvent être regardées à juste titre comme des causes prédisposantes aux affections contagieuses ; tandis que le sommeil, qui répare au contraire les pertes faites pendant la veille, doit être considéré, lorsqu'il est modéré, comme un agent puissant qui milite, uni aux autres moyens hygiéniques, contre toutes les transmissions contagieuses. L'exercice et le repos peuvent encore influer sur l'absorption d'un virus en produisant des changemens notables dans notre économie ; mais en usant avec modération du premier, et en prenant les instans nécessaires pour jouir du second, on se mettra à l'abri de tous les accidens qu'entraînent ordinairement les excès d'une vie déréglée.

Les tempéramens peuvent aussi rendre plus sujets aux affections contagieuses tels ou tels individus, et l'on a généralement regardé les tempéramens sanguins et lymphatiques comme ceux qui y disposaient le plus. Les raisons que l'on a données en faveur de cette opinion ont seulement rapport à l'état de la peau, qui semble être, chez les sujets sanguins et lymphatiques, et plus fine et parsemée d'un plus grand nombre de vaisseaux absorbans. Les individus bilieux, au contraire, dont le tissu cutané paraît comme resserré, sont plus favorisés à l'égard des absorptions contagieuses, qui s'effectuent chez eux avec beaucoup plus de difficulté.

Les sexes diffèrent peu sous le rapport de l'aptitude à contracter les maladies dont je parle, surtout si l'on fait attention aux tempéramens. Cependant les femmes, toutes choses égales d'ailleurs, doivent moins résister à l'introduction du virus, à cause de la finesse de leur peau et de l'épiderme plus léger et comme transparent qui la recouvre ; il en est de même pour les âges ; et quoique l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte progressivement soient ceux auxquels on éprouve mieux l'influence délétère des contagions, les vieillards ne sont pas néanmoins exempts de ces maladies, et la connaissance que l'on a

du changement qui s'est opéré dans la densité de leur peau, qui s'est endurcie, est sans doute le motif le plus plausible que l'on puisse donner pour expliquer les causes de l'avantage dont ils jouissent.

Les passions contribuent sans doute beaucoup à preserver des contagions ou à y prédisposer. L'on sait, en effet, que la crainte et la pusillanimité agissent dans un sens tout opposé au courage et à la resignation. Des observations nombreuses à ce sujet, touchant les autres maladies, ont assez prouvé ce que j'avance ici, sans que je sois obligé d'entrer dans des détails qu'il me serait, sinon inutile, du moins superflu d'examiner.

Après avoir envisagé la contagion en général, avoir dit ce que j'entendais par *affections contagieuses*, indiqué leur mode de propagation et les causes qui pouvaient faciliter la transmission des virus, je devrais peut-être tâcher de classer les maladies d'après le rang qu'on leur a assigné jusqu'à ce jour dans les cadres nosologiques, donner des preuves en faveur de la contagion ou de la non-contagion de chacune d'elles, et détailler tous les faits que je croirais utiles à ce sujet. Mais je reconnais ce travail trop au-dessus de mes forces pour l'entreprendre; car, d'un côté, si la diversité des opinions me mettait dans l'embarras pour en adopter une, de l'autre, je ne pourrais parler d'après ma propre expérience, étant encore très-peu avancé dans une carrière immense sous le rapport de l'étude, et ne m'étant jamais trouvé à portée d'observer même une seule des maladies nommées *contagieuses*. Leur examen sous toutes les latitudes, dans toutes les saisons, et chez un grand nombre d'individus placés dans des circonstances différentes me semble indispensable pour baser son opinion sur des fondemens solides; encore, dans ce dernier cas, je me defierais de mon propre jugement; et si, par des observations multipliées, je venais à decouvrir la verité, je ne serais assuré de mes succès qu'à l'époque où d'autres hommes plus éclairés et plus instruits en médecine seraient parvenus aux mêmes résultats, et auraient acquis la même conviction.

Si des difficultés que je regarde pour moi comme insurmontables m'empêchent de parler d'une matière qui mérite autant de fixer l'at-

tention du médecin philanthrope, j'éprouverai sans doute moins d'entraves dans la recherche des moyens hygiéniques, et j'indiquerai ceux que je jugerai les plus propres à la conservation de la vie des hommes. Moins différente, en effet, sous le rapport de l'hygiène, qu'à l'égard de leur propagation, les maladies gagnées par infection, et celles produites par une contagion quelconque, exigent quelquefois des mesures à peu près semblables, mais pas toujours exactement les mêmes; et je crois que l'on a souvent agi inconsidérément en suivant de vieilles habitudes que l'usage a consacrées, et qui, loin d'écarter les suites fâcheuses que l'on redoutait, pouvaient, dans la plupart des circonstances, les amener.

Toutefois est-il certain qu'il existe des règles que l'on doit observer à ce sujet, et elles concernent particulièrement les individus ou les peuples en masse.

Les premières, quoique très-essentielles, méritent moins de fixer l'attention que les dernières, parce que celles-ci, touchant de plus près des milliers d'hommes, dont l'existence pourrait être compromise, réclament plus de soins que celles-là qui se rattachent seulement à l'hygiène particulière, qui peut offrir des différences suivant les habitudes des individus et leur tempérament. Dans tous les cas néanmoins, les unes et les autres sont nécessaires, et les soins que l'on doit apporter sont ou préservatifs ou curatifs. Ces derniers étant relatifs à la thérapeutique des maladies en particulier, je m'abstiendrai d'en parler.

A l'égard des individus, considérés isolément, il est peu de moyens reconnus comme préservatifs spécifiques, et je crois que l'on ne peut citer que le vaccin contre la variole. Les préservatifs ordinaires se rattachent presque tous à ceux qui ont rapport aux masses en général, si on en excepte cependant l'exactitude que l'on apporte à suivre ce que les principes d'une sage hygiène commandent, et à ne se présenter jamais près des malades dans des dispositions favorables pour contracter les maladies contagieuses. Les médecins, qui, plus que tous les autres hommes, se trouvent appelés par leur état près des sujets qui en sont affectés, devront donc être bien plus exacts dans l'observation des

règles hygiéniques, qui consistent à user modérément des alimens sains et nutritifs, des boissons spiritueuses, à ne prendre que modérément aussi de l'exercice et du repos, à partager d'une manière convenable les heures de veille et de sommeil, à se tenir dans la plus grande propreté, à ne jamais toucher aux malades ayant la peau dans un état de moiteur, à loger dans des habitations salubres, et à conserver toujours le calme et le courage.

On a aussi conseillé les onctions grasses et huileuses; je crois qu'elles pourraient être très-utiles dans un grand nombre de circonstances, parce qu'elles peuvent présenter un obstacle à l'absorption des virus.

Sous le rapport de l'hygiène publique, on pourrait composer des volumes à l'égard de la contagion sans épuiser ce sujet, et en même temps sans beaucoup l'éclairer; car, tant que l'on ne sera pas parvenu à déterminer rigoureusement quelles sont les maladies constamment contagieuses, quelles sont celles qui peuvent le devenir dans certaines circonstances, enfin quelles sont celles qui, bien qu'épidémiques, ne se transportent jamais par contagion, on ne pourra sortir de l'incertitude dans laquelle on est sur le choix spécial des mesures les plus propres à arrêter la propagation des maladies contagieuses. Cependant, outre quelques cas où l'existence d'un principe contagieux est incontestable, comme, par exemple, dans la variole, dans la maladie vénérienne, et contre lesquels l'hygiène publique peut établir un système précis, et en quelque sorte spécial de préservation, il existe des faits généraux sur lesquels il est permis d'établir des mesures propres à prévenir ou du moins à entraver la contagion.

Quoique les maladies contagieuses ne se gagnent que par le contact, plusieurs d'entre elles pourraient, à ce qu'il semblerait d'après les observations de certains auteurs, se communiquer aussi par infection. Toujours est-il certain que quelques-unes peuvent régner épidémiquement, et forcer, en hygiène publique, à n'admettre qu'abstractivement une différence entre la contagion et l'infection. Etant donc obligé de considérer sous un même point de vue ces deux genres de maladies, dont le mode de propagation n'est pas le même, je vais passer successivement en revue

les moyens proposés jusqu'à ce jour pour préserver la population entière de ces fléaux dévastateurs.

Dans l'antiquité, les législateurs des Hébreux paraissent être les premiers qui se soient occupés des précautions nécessaires contre les maladies contagieuses, et l'on en trouve des preuves incontestables dans le chapitre 13 du Lévitique, 5 des Nombres et 15 du livre premier des Rois, où nous apprenons que la séquestration des lépreux était ordonnée, dans la crainte que la maladie ne s'étendît aux individus sains. Des règlemens concernant les inhumations ont aussi été établis par eux. Sans doute ils avaient puisé chez les Chaldéens et les Égyptiens les connaissances nécessaires pour les guider dans la rédaction de ces lois ; de même que les Grecs et les Romains ensuite empruntèrent aux peuples plus civilisés qu'eux les coutumes et les usages qui servirent de base à la confection du système politique et religieux qu'ils adoptèrent. Quant aux mesures sanitaires contre les contagions, on n'en trouve guère de traces dans l'histoire de la Grèce ni dans celle de Rome. En effet, aucun moyen n'a été indiqué par les anciens pour empêcher leur propagation. Seulement, d'après le rapport de Thucydide dans ses relations de la guerre du Péloponèse, on est autorisé à penser que le feu était employé comme un moyen puissant de corriger l'air, lorsque l'on croyait qu'il existait une maladie contagieuse quelconque. On commandait aussi d'éloigner le plus possible les malades des individus pleins de santé. Mais quant à ce qui regarde l'autre partie de l'hygiène, les anciens ne l'ont pas négligée ; et *Hippocrate* a consacré la presque totalité de son traité de l'air, des lieux et des eaux à des observations propres à nous éclairer à ce sujet. A Rome, les édiles, chargés de la police de la ville, firent toujours tous leurs efforts pour que la plus grande salubrité y régnât ; et les empereurs romains s'efforcèrent aussi de faire dessécher des marais qu'ils regardaient comme des sources fécondes d'épidémies.

C'est donc vers des époques plus rapprochées de nous que nous devons trouver l'établissement des mesures sanitaires, dont la majeure partie est encore en vigueur aujourd'hui. Après les croisades, on éta-

blit en Europe, et particulièrement en France, des lazarets et léproseries pour y séquestrer les lépreux. Des édits des parlemens furent portés à ce sujet, et bientôt les médecins furent appelés par l'autorité pour indiquer les moyens qu'ils jugeaient être les meilleurs afin de préserver des maladies contagieuses. L'atmosphère générale dut d'abord attirer l'attention, et on recommanda, en temps de peste, d'allumer de grands feux pour purifier l'air. Ce moyen a été reconnu insuffisant, et je crois qu'en pareil cas les recherches nécessaires à la découverte des causes qui peuvent vicier l'air sont beaucoup plus utiles. Il faut donc examiner soigneusement si les effluves du sol, ainsi que cela peut avoir lieu par l'effet des inondations, par le voisinage des marais, des égouts, ou en général de tout autre vaste foyer de décompositions végétales et animales, ne sont pas amenés par les vents dominans vers les points où se trouvent le plus grand nombre de malades, afin de remédier à ces causes, soit en tarissant directement les sources d'insalubrité, soit en éloignant les malades des lieux qui y sont le plus exposés. L'atmosphère spéciale, qui est le produit de la maladie elle-même, et qui entoure les malades mérite aussi des mesures relatives à l'hygiène. Il faudra donc éviter la réunion d'un grand nombre d'hommes, placer les malades dans des lieux bien aérés et ventilés, dans lesquels on maintiendra la plus grande propreté, et que l'on soumettra une fois par jour aux fumigations guytoniennes. On insistera aussi sur la nécessité d'éloigner les produits des excrétions, et les vêtemens et linges salis. Enfin on recommandera de faire des fumigations dans les appartemens où les maladés auront séjourné, et même, si la maladie a été très-contagieuse, de blanchir les murs avec de la chaux.

En outre, on devra s'occuper, en général, de tous les autres moyens d'assainissement qui ont rapport aux vêtemens, aux alimens, aux boissons, aux excrétions, et insister principalement sur la nécessité des inhumations promptes. On devra aussi interdire l'exposition des corps devant les maisons, ou dans les églises ; proscrire les cérémonies funèbres, le son des cloches, et toutes les causes qui peuvent

faire naître des idées tristes sans aucun motif d'utilité ; choisir enfin des lieux de sépulture éloignés des habitations, et faire creuser des fosses à une grande profondeur.

Depuis long-temps on a reconnu qu'il est urgent, lors de la déclaration d'une maladie contagieuse, d'isoler, autant que les lois et la liberté individuelle le permettent, les individus sains des sujets contagiés ; et c'est cette connaissance qui a donné lieu à l'établissement des lazarets, des léproseries, et qui a fait adopter l'usage des quarantaines et des cordons sanitaires.

Toutes ces mesures, très-urgentes lorsque les maladies sont véritablement contagieuses, ne peuvent produire que des entraves pour les relations commerciales, et même amener des suites funestes lorsque le mal ne provient que de quelques foyers particuliers d'infection, ou que la maladie n'est alors ni contagieuse, ni susceptible de se transmettre avec facilité par des voies qu'on suppose qu'elle peut affecter. Il faut donc apporter le plus grand soin dans son examen, et craindre de commettre une erreur d'autant plus nuisible qu'elle compromettrait l'existence d'un grand nombre d'individus. Ainsi l'arrêt du parlement de Paris, du 6 mars 1497, qui ordonna aux vénériens, sous peine de mort, de quitter la ville dans les vingt-quatre heures, par une porte qui leur fut assignée, nous donne un exemple d'une faute très-grave commise envers une grande quantité d'hommes, dont une partie périt de misère, bien que ces malheureux ne pussent communiquer la maladie dont ils étaient affectés par les moyens de propagation que l'on supposait alors exister.

Les lazarets et les quarantaines, ne présentant que peu d'inconvéniens, me semblent très-utiles, puisqu'ils servent d'obstacle aux contagions, sans nuire d'une manière très-spéciale aux individus. Il en est de même des précautions prises pour désinfecter les marchandises, les ballots et les lettres qui viennent des pays que l'on suppose contagiés. Mais les cordons sanitaires ne sont pas, à mon avis, d'une utilité aussi majeure et aussi véritablement et généralement reconnue ; et cela tient à ce que les gouvernemens n'ont pas pris assez de soins pour s'assurer de l'existence certaine d'une contagion. Le meilleur

moyen pour y parvenir, serait, selon moi, de faire constater le caractère d'une maladie contagieuse par des hommes instruits et véridiques, habitans les lieux mêmes, et d'employer le moins d'étrangers possible, à cause de l'impression souvent funeste d'une maladie épidémique régnante, qui, sans être contagieuse, peut faire périr des individus qui ne sont pas acclimatés.

Si la conservation des populations entières exige la plus stricte observation de tous les moyens propres à arrêter les progrès d'une maladie rigoureusement démontrée contagieuse, ou que de fortes probabilités font considérer comme telle, ne doit-on pas, dans bien des circonstances, craindre de porter un jugement faux sur la source d'affections produites seulement par des causes dépendantes des localités, et occasionner ainsi des malheurs que l'on aurait pu éloigner en étant plus attentif dans l'examen des lieux, dans la recherche de l'époque de l'apparition de la maladie, et de son mode de transmission? En effet, souvent des effluves, des émanations délétères peuvent produire des maladies terribles qui exercent les ravages les plus affreux sur des peuplades nombreuses, sans que cependant elles soient transmissibles hors des endroits où elles se sont développées; et si dans un cas pareil on force les habitans de ces lieux à y demeurer, n'est-il pas évident que l'on aggravera inutilement le mal, qu'on vouera à la mort des êtres qui pouvaient lui échapper, et que l'on agira dans un sens tout contraire à l'humanité, en forçant à périr par la maladie ceux qui resteront dans leur demeure, ou par le fer des soldats ceux qui voudraient franchir les limites des cordons qui les entourent, pour se soustraire au fléau qui moissonne leur compatriotes, et pour se mettre à l'abri du mal sans faire courir de danger aux autres individus qui leur accorderaient les bienfaits de l'hospitalité? Je crois donc que, dans la plupart des cas, on a tort de suivre exactement les vieux règlemens basés sur les idées de *Fracastor;* et il me semble que la philanthropie doit toujours faire élever la voix en faveur de l'humanité victime de quelques lois sanitaires fondées sur des erreurs funestes, et qui ont pour résultat assez constant d'augmenter les maux au lieu de contribuer à la félicité des nations.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* DE MERCY).

I.

Vere quidem insaniæ, et melancholiæ, et epilepsiæ, et sanguinis fluxiones, et anginæ, et gravedines, et raucedines, et tusses, et lepræ, et impetigines, et vitiligines, et pustulæ ulcerosæ plurimæ, et tubercula, et articulorum dolores. *Sect.* 3, *aph.* 20.

II.

Æstate verò, et horum nonnulla, et febres continuæ, et ardentes, et tertianæ plurimæ, et quartanæ, et vomitus, et alvi fluxus, et ophthalmiæ, et aurium dolores, et oris exulcerationes, et pudendorum putredines, et sudamina. *Ibid.*, *aph.* 21.

III.

Autmuno autem, et ex æstivis multa, et febres quartanæ, et erraticæ, et lienes, et hydropes, et tabes, et urinæ stillicidia, et lienteriæ, et dysenteriæ, et coxæ dolores, et anginæ, et asthmata, et volvuli, et epilepsiæ, et insaniæ, et melancholiæ. *Ibid.*, *aph.* 22.

IV.

Hieme verò, pleuritides, peripneumoniæ, lethargi, gravedines, raucedines, tusses, dolores pectorum, et laterum, et lumborum, et capitis dolores, vertigines, apoplexiæ. *Ibid.*, *aph.* 23.